

# PAD

Le PAD est un lieu d'accueil et d'information gratuit qui nous soutient et nous informe sur nos droits, en toute confidentialité et quelque soit le problème rencontré, nous permet d'obtenir des informations juridiques de proximité. Il est ouvert à tout le monde pour un conseil et/ou soutien.

Des permanences régulières sont tenues par des associations et professionnels (avocats, notaires, ..).

Le PAD a été mis en place par :

- la CVS en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)
- les présidents et procureurs des TGI de Rouen et le Havre.

## La coordinatrice

- Accueille et apporte un 1<sup>er</sup> niveau d'information
- Constitue des dossiers juridiques
- Informe sur le déroulé d'une procédure
- Organise les rdv avec les professionnels

## L'avocat

- Informe
- Conseille sur un problème juridique, une procédure.

## Le notaire

- Délivre des infos
- Conseille sur les actes notariés et contrats dans différents domaines

## L'ADIL (association départementale d'info sur le logement)

- Apporte des infos juridiques sur le logement

## Le conciliateur de justice

- Facilite le règlement amiable des conflits
- Intervient en dehors de toute procédure judiciaire

## L'association AVRE 76 (aide aux victimes par la réparation et l'entraide)

- Délivre des infos juridiques aux victimes d'infractions

## Le CDIF (Centre d'Information sur le Droit des femmes et Familles)

- Apporte des infos juridiques sur le droit des femmes
- Idem pour la famille

## Le droit des étrangers

## Le juge pour enfants

## COMMENT LES RENCONTRER :

RDV auprès de la coordinatrice, en se rendant sur place, au PAD, 5 rue Victor Deschamps 76210 BOLBEC

Tél : 02 35 39 39 75

Mail : [c.heranval@cauxseine.fr](mailto:c.heranval@cauxseine.fr)